## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT HAUTE-LOIRE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT N°24-04-08

NON	ABRE DE MEM	BRES
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Date de la convocation 26 mars 2024

Séance du 3 avril 2024

# L'an deux mil vingt quatre et le trois avril

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

#### Présents:

M. Frédéric GIRODET, Maire; Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, M. Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE, Adjoints;

Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués;

Mme Chrystelle BERTINELLI, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, Conseillers Municipaux;

#### Absents excusés avec pouvoir:

Mme Dominique COLOMB qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. Jean FERNANDES Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à M. André MOLLE M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY Mme Emilie MASSARDIER qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER. Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Odile PRADIER. M Christophe PIOT qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET.

## Absents excusés sans pouvoir

Anne VINSON

M. David CHAUDIER a été nommé secrétaire de séance

## Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 du budget maison de santé

## RAPPORT DU MAIRE

Considérant l'adoption du compte administratif 2023 du budget communal par le Conseil Municipal le 29 février 2024.

Considérant qu'il convient de statuer sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de clôture de 10 315.26 € €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AR Prefecture	
043-214302051-20240403-24_04_08-DE Reçu le 12/04/2024	

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	26

VOTES: Contre: 0 - Pour: 26 - Abstention: 0
Date de convocation: 26 mars 2024

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

### PROPOSE d'affecter le résultat comme suit :

# AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DE 2 DEL BERATION à DU Conceil Muciolpai AFFECTATION DU REBULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2028

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil âtunicipal décide d'attecter le réquitat de fonctionnement comme suit :

Nombre de mambres présents 19 Nombre de membres exprimés : 25 VOTES . Paul: 25 Cortre : 0 Abstantions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice précéde du signe + (excédent) qui - (déficit)	44 750,43	
B. Résultats antérieurs reportés lone 002 du compte administratif précède du signe + (excédent) ou - (etélicit)	-34 435.%	
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	10 315,26	
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si excédent)	-338 107.4	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou - ) Besoin de financement (1)	218 763.03	
Besoin de financement F. = D. + E.	119 404,44	
AFFECTATION =C. = G. + H.	10 315,26	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couvertura du besoin de financament F	10 216,21	
2) H. Report en fonctionnement R 902 (2)	G <sub>L</sub> e	
DEFICIT REPORTE D 902 (4)		

(1) Crigina. emprori : 0,001, nutriversioni : 0,000 au modelmentament. 0,000
(3) Emmitualisarumit, pour in part considered in consortant da famour the forecomerant da la seadour d'invendourment.
(3) Les audes des realises à résilieur de la sociale des Socialement et de la sociale des realises à la facilitation de la sociale des foreclarements et de la sociale de la realise de l

## POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et en susdits

Certifié exécutoire au retour de la Préfecture le, 12 AVR. 7924

Le secrétaire de séance,

D.Chaudier

AR Prefecture

043-214302051-20240403-24\_04\_08-DE Reçu le 12/04/2024

Le Maire, F.Girodet

